

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20230405-2023_04_065-DE

S²LO

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-04-065
Séance du 05 avril 2023

Objet : attribution d'une subvention exceptionnelle au foyer socio-éducatif du collège du Bosquet

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
22	7	4

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 05 avril à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 27 mars 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Raymond **MASSE**, Sylvain **HILLE**, Ali **Ouatizerga**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Alain **POMMIER**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à C.BAUME, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M.FOND-THURIAL, Carine **BOISSEL** procuration à S.HILLE, Nicole **SAGE** procuration à P.BERTHOMIEU, Catherine **HERBET** procuration à R.MASSE, **FOURNIER** Marilyne procuration à J. OBID, Pascale **BORDES** procuration à A. POMMIER

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Fatiha **EL KHOTRI**, Thierry **VINCENT**, Audrey **BLANCHER**

Secrétaire de séance : Michel **SELLENS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 030-213000284-20230405-2023_04_065-DE

S²LO

Objet : attribution d'une subvention exceptionnelle au foyer socio-éducatif du collège du Bosquet

Considérant que La chorale du foyer socio-éducatif du collège du Bosquet prépare chaque année de nouveaux élèves/choristes à participer aux cérémonies patriotiques de la Ville,

Considérant que cette participation permet à la chorale et les élèves d'aborder parallèlement au chant, la notion de citoyenneté, le devoir de mémoire ainsi que les cérémonies du souvenir,

Considérant que la présence de la chorale participe activement aux cérémonies de la veillée du soldat du 10 novembre, et au défilé patriotique du 11 novembre,

Considérant la demande de subvention de la responsable de la chorale et du foyer socio-éducatif,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale, et sportive ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 22 mars 2023.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer d'une subvention exceptionnelle de 500€ au foyer socio-éducatif du Collège du Bosquet afin de participer à l'achat de partitions et de tenues adaptées.

Cette somme sera imputée sur le compte » 0404-6574-0252 » du budget en cours.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 05 avril 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

Le **13 AVR. 2023**

et publié le

13 AVR. 2023

